



LIEUX D'ÉDUCATION ASSOCIÉS À L'IFÉ COMITÉ SCIENTIFIQUE RÉUNION DU 29 MAI 2012

Compte rendu synthétique de la réunion, réalisé grâce aux précieuses notes de Mathieu Potte-Bonneville, soumis à la relecture des participants, et mis en forme par L. Trouche.

Présents : Denise Courbon (correspondante de l'IFÉ auprès du recteur de Lyon), Patrick Demougin (président de la conférence des directeurs d'IUFM), Sophie Fermigier (directrice de la formation initiale à l'IFÉ, [Michel Grangeat](#), [Brigitte Gruson](#), [Nicolas Lechopier](#) (à distance) [Catherine Loisy](#), [Réjane Monod-Ansaldi](#), [Catherine Perotin](#), [Mathieu Potte-Bonneville](#), Serge Quilio, Bénédicte Robert (chef du département recherche, développement, innovation et expérimentation de la DGESCO), Emilia Sanabria, [Philippe Savoie](#), [Luc Trouche](#) et [Yves Winkin](#), secrétariat Nicolas Favelier.

Invitée : Lara Laflotte (master en psychologie sociale réalisé sur le terrain des LÉA)

Excusé : [Gérard Sensevy](#),

Préambule : cette réunion est la première du comité scientifique des LÉA. Elle se tenait la veille de la deuxième rencontre nationale des LÉA (un premier compte rendu en annexe de ce document). Le 30 mai s'est aussi tenu à Lyon la première réunion de l'[Observatoire national des politiques éducatives locales](#), créé par l'équipe [Triangle](#) et l'IFÉ. Cet observatoire et le réseau des LÉA sont certainement appelés à interagir à l'avenir !

Introduction de Luc Trouche

LÉA : nouvelle forme dans les recherches en éducation. N'arrive pas de nulle part : projet ancré dans le projet de création de l'IFE (cf rapport Winkin : l'éducation comme « fait social total »). Le programme scientifique de l'IFE intègre comme axe l'apprentissage comme fait collectif. Un point de vue institutionnel qui privilégie le niveau établissement. Recherches sur le travail collectif comme ressources critiques du travail enseignant. Regarder les LÉA non seulement comme établissements scolaires, mais de manière beaucoup plus large. Au départ : essentiellement écoles, collèges, lycées, mais en germe, d'autres projets – éducation à la santé, dans des lieux plus larges que les établissements scolaires. C'est un projet qui est en germe durant cette première année ; on n'a pas voulu dans le développement du projet avoir une structure trop rigide ; l'idée étant de développer des outils au fur et à mesure du développement, à partir des propositions des différents LÉA.

Caractéristiques d'un LÉA : un questionnement porté par les acteurs, émergeant comme volonté d'améliorer tel ou tel aspect d'enseignement ; une implication du pilotage (pas seulement un point de vue neutre du chef d'établissement et de ceux qui l'entourent) ; un regard d'une équipe de recherche / d'un institut (équipes de l'AQE, du département de médiation des savoirs) ; la reconnaissance du temps nécessaire pour l'appropriation et la diffusion du projet et des ressources qu'il conçoit.

Questions : quels moyens ? Quelle part des collectivités locales ? Questions de diffusion interne et externe. (Pas encore de démarche nouvelle pour associer l'ensemble des professeurs de mathématiques aux expérimentations ? Quelle diffusion au-delà de l'enseignant associé ? Aller des professeurs-pionniers à l'implication de l'ensemble de la communauté éducative).

Réactions de Patrick Demougin et Philippe Savoie

Patrick Demougin

Réflexion sur l'absence des IUFM sur ces terrains de recherche, nous a amené à réfléchir sur l'articulation entre formation des enseignants et recherche. Les programmes anciens étaient à dominante didactique. La présentation proposée permet de percevoir le caractère novateur du projet. Celui-ci rencontre une réflexion menée en interne dans les IUFM (même si la communauté des IUFM est assez diverse, plus ou moins impliqués dans des réseaux de recherche). L'intérêt est de pouvoir s'appuyer, sur les points où se forment les enseignants, sur des logiques de recherche. On est probablement à la fin d'un cycle qui se clôt, où la recherche n'était envisagée que du point de vue didactique. Les questions posées rejoignent des questions d'articulation entre des terrains professionnels, et des approches scientifiques qui sont plus épistémologiques ou philosophiques que strictement didactiques. Ex : la question de la littérature est ressaisie aujourd'hui à travers une

réflexion sur le rapport à la culture, à l'écrit, etc, dans une perspective plus anthropologique.

Causes de cette évolution : nécessité de se rapprocher de formes de recherche plus reconnues sur le plan universitaire, tout en articulant cela à des terrains et à une dimension professionnelle. Les IUFM sont dans une phase de transformation profonde (l'IFE également, avec une commande politique différente) ; ces différents acteurs seront peut-être amenés à se resituer, avec une volonté de transformer les manières d'enseigner. Ces genres de structure ont un rôle essentiel à jouer. Le maillage en termes de formation que représentent les IUFM a son rôle à jouer.

Il y a donc trois points d'incidence : question des objets (on entre moins par les disciplines et leur didactique) ; question de l'articulation entre recherche et terrain (avec le souci du réinvestissement) ; question des ressources humaines et de l'évolution de l'ensemble des acteurs, permettant de transformer profondément les pratiques des enseignants (avec d'autres structures que les LéA).

Philippe Savoie

Je fais partie des historiens de l'éducation qui ont entrepris de donner une place nouvelle à l'établissement scolaire dans cette histoire. La plupart des monographies d'établissement s'intéressaient aux élèves fameux, aux professeurs connus, etc, sans que ces histoires n'apprennent rien sur l'ensemble de l'histoire du système éducatif. L'établissement était alors le lieu du pittoresque. Ce sont d'abord les modernistes qui ont découvert (en s'intéressant à des moments où l'éducation était moins formalisée) l'importance des établissements, comme création de nouvelles formes, comme apparition de choses nouvelles (temps scolaire, enseignements, etc) ; ensuite, intérêt pour les enseignements intermédiaires au 19^e siècle (primaire supérieur, enseignement technique, etc, avec une présence des entrepreneurs privés). Ce qui est important, c'est qu'on s'est rendu compte que l'organisation scolaire, le fait que par exemple, dans les établissements avec internats, l'organisation de la circulation entre classe, étude, etc, était fondamentale pour comprendre le fonctionnement et l'évolution de l'enseignement. J'ai donc toujours pensé qu'au fond, les leçons de l'étude des établissements moins formalisés étaient instructives pour les établissements secondaires dans un contexte formalisé, etc : les collèges, les lycées sont tout autant des lieux où non seulement, il y avait une invention, une évolution du modèle scolaire local, mais en même temps où l'on trouve des régularités. Par exemple, le fait qu'une école se donne comme but de préparer les élèves à tel ou tel débouché, fait que de nouveaux modèles scolaires se forment par interaction entre différents modèles ; la circulation des élèves d'un établissement à l'autre transforme aussi les pratiques... je considère donc que l'établissement est un pivot dans l'histoire de l'enseignement (même si on l'oublie en période de forte croissance du système ; on se soucie du niveau établissement quand le système est en crise, et quand on se rend compte que tout ne peut pas se gouverner d'en haut). Dans cette expérience des LéA je suis ravi de voir que la recherche en éducation appliquée est contextualisée ; en tant qu'historien, je suis curieux de savoir ce que les LéA vont donner comme lieux d'observation.

Discussion

Bénédicte Robert : Je pense qu'il y a une attente que la recherche vienne alimenter en contenus les écoles de formation des professeurs qui vont se mettre en place. Déplacement des objets dans ce cadre, et de l'apport des sciences de l'apprendre à la formation des futurs enseignants. Cela pose la question du corpus scientifique de ces sciences de l'apprendre, et de la cartographie de la recherche en éducation, qui serait décidément nécessaire. Deuxième point : on voit bien au plan international que l'unité établissement est absolument essentielle à la réflexion sur la gouvernance des systèmes éducatifs (autonomie / régulation / évaluation) ; cette unité établissement, on a du mal à l'appréhender. Sur les organisations collectives d'établissements, on n'en sait pas assez, et on est un peu désarmés en pilotage, pour aller vers davantage d'autonomie, et aiguillonner le travail collectif à l'échelle de l'établissement. Les LéA peuvent être centraux, à condition que ce ne soit pas un ou deux ou trois enseignants, mais qu'il y ait un effet de masse critique des enseignants mobilisés, et que la dimension collective puisse diffuser à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement. Je rajouterais bien qu'il y a un enjeu fort dans la connexion entre ces équipes d'établissement et la recherche, et l'enseignement, pour les jeunes enseignants. Dans les lieux de formation, on a besoin de contact avec le terrain, avec une logique de recherche. Article 18 de la loi Haby introduisait la possibilité d'établissements travaillant en relation étroite avec des chercheurs, et l'INRP à l'époque ; si on souhaite que le dispositif soit pérenne, il y a un enjeu qualitatif.

Yves Winkin : je pense que la notion de « requalification symbolique » pourrait être utilisée pour déterminer ce que nous pouvons avoir sur les établissements LéA – comment les inviter à nous accompagner ? Il faudra veiller à cultiver cet effet, pour contrer la tendance que nous pourrions avoir à transformer les LéA en plateformes de transformation des grands singes !

Michel Grangeat : si dans 99% des cas, c'est l'établissement qui est la bonne unité, on peut

également envisager d'élargir la démarche au-delà de l'établissement : il faut se laisser la possibilité d'expérimenter plus largement que dans l'établissement. G.Sensevy a bien indiqué que les LéA produisent des collectifs d'éducateurs, de chercheurs, etc, qui mettent en œuvre des procédures en commun – il ne faut pas faire de contresens sur l'idée de laboratoire. Quand on parle d'ingénierie collaborative, il y a un élément qui est central, c'est de travailler sur un temps long. Le processus d'acculturation et de collaboration, pour travailler ensemble, parler ensemble la même langue sur l'objet que l'on regarde, entre chercheurs et professionnels. Des objets de recherche nouveaux peuvent émerger dans la collaboration prolongée entre chercheurs et professeurs, les praticiens aussi doivent pouvoir observer ce qu'ils ont mis en place collaborativement.

Un premier bilan des LéA, par Catherine Loisy

Un bilan plus détaillé sera proposé demain. Je m'appuierai sur les cadres de la psychologie du développement, pour montrer que des productions des acteurs du LéA (site, carnet de bord...) peuvent participer à la construction sur le long terme de moyens pour l'activité future. Développement autour du questionnement de la recherche ; développement sur le plan de la diffusion et de la légitimité du dispositif LéA (produire un label LéA).

La rédaction du carnet de bord signe l'engagement dans le LéA – les acteurs s'approprient le projet et de ses visées ; diffusion de la recherche.

Constat : moindre isolement des professeurs associés (attente des collègues, diffusion de la part des équipes de direction, des parents d'élèves...). Les recherches deviennent plus collectives. Toutefois, une fragilité existe dans certains LéA (notamment 1er degré).

Réaction de Bénédicte Robert : une des choses à avoir en tête c'est la production vers laquelle on va. Il y a un sens pour les acteurs locaux, mais il faut que cela fasse sens au niveau national. Est-ce qu'on a là de la connaissance qui peut être réinjectée dans le système éducatif sous une autre forme ? Ma première réaction sur le carnet de bord, c'est que c'est un outil intéressant (sur la réflexivité, sur le collectif...), mais la question c'est : qu'est-ce qu'on imagine à la fin du processus ? (quelle temporalité ? Durée raisonnable : 3 à 5 ans, compte-tenu des mutations) Qu'est-ce qu'on attend au bout de 3 à 5 ans à partir du carnet de bord, comme matériau exploitable, réinjectable dans la formation des enseignants. La question de la forme est essentielle.

Denise Courbon : en tant que représentante du rectorat : tous les établissements, il ne faut pas l'oublier, ont des contrats d'objectifs. Dans ce cadre, ils ont des objets pédagogiques à venir ; je me demandais comment s'inscrivait dans le cas spécifique des LéA, les projets de travail de l'IFE dans le cadre des contrats d'objectifs ? On ne peut laisser cette dimension de côté, sauf à laisser les projets les uns à côté des autres.

Réponse de C.Loisy : dans l'exemple que j'ai donné, le projet faisait partie du contrat d'objectifs. Sur la temporalité : il y a un turnover très important chez les enseignants et les équipes d'encadrement ; il faut le prendre en compte, si l'on s'appuie beaucoup sur les équipes de direction. Le temps long est une richesse mais peut être un obstacle. Il y a aussi un élément à dissocier entre primaire et secondaire, sur la question du turnover ; en tout cas, là où nous travaillons à Marseille en LEP, il y avait un turnover des professeurs, et le projet a fixé les personnels dans cet établissement, et attiré des personnels.

Luc Trouche : sur les contrats d'objectifs et les contrats LéA ; il y a un travail en amont à faire, d'étude des effets de changement. Comparer ce qui se passe dans un contrat d'objectifs (où c'est le pilotage établissement qui est comptable de ce qui se passe), et le contrat LéA, où c'est au départ un questionnement des acteurs, et où le rapport est plus équilibré entre eux et le chef d'établissement. Deuxième élément, à propos des carnets de bord : dans ce moment d'expérience qui commence, on a privilégié des outils permettant d'être visible aux acteurs du réseau ; mais il faut aussi s'appuyer sur les instruments existants dans l'établissement (les sites d'établissement, où la mention de la recherche LéA n'est pas assez présente et visible). Sur ton dernier point : la réflexion sur les LéA découle de la réflexion sur la nécessité de développer des pôles de recherche de qualité, et de regrouper les LéA sous de grands parapluies. Sur les chefs d'établissement : si on admet que l'établissement ou l'école sont des lieux importants, la question de l'implication du chef dans cette organisation doit être privilégiée – quitte à ce que le projet LéA soit discuté en conseil d'administration, mais avec une diffusion au sein de l'établissement qui soit importante.

Y. Winkin : en réaction à ce que vient de dire B.Robert : je crois qu'il est important de laisser à certains LéA une fonction de maturation ou d'incubation.

Catherine Loisy : sur la question des carnets de bord et des correspondants IFE : le carnet de bord est fait de telle sorte que le chercheur et le correspondant IFE aient à le remplir ensemble.

Proposition d'intégration de nouveaux LéA dans le réseau, par Réjane Monod-Ansaldi

En 2011-2012, on a organisé en deux cercles les lieux d'éducation avec lesquels on a discuté et travaillé. Un premier cercle qui avait démarré l'année précédente (13 LéA implantés et actifs) et un deuxième cercle de projets qui ont commencé à apparaître dès la rentrée scolaire 2011, et n'étaient pas assez murs pour être des LéA tout de suite. Ce 2e cercle a grossi tout au long de l'année, suite à la première rencontre des LéA, à la diffusion des informations, etc. Pour 2012-13 : le projet est de faire passer des projets du 2e cercle vers le 1er : aller vers 25 LéA du 1er cercle, faire grossir le 2e cercle en même temps

23 candidatures LéA 2012-13 (29 personnes qui ont manifesté un intérêt). Candidatures provenaient majoritairement du département recherche de l'IFE, de l'AQE, du département médiation des savoirs, d'équipes associées à l'IFE, de lieux d'éducation, et en lien avec les CARDIE. Finalement : 15 projets aboutis + 8 projets en cours de maturation. Organiser un « compagnonnage » avec un LéA du premier cercle.

En projet : ouvrir le processus de sélection à d'autres membres du CS / préciser mieux les engagements et les moyens des LéA (pas de reconnaissance institutionnelle des LéA en primaire) / développer leur réseau et le suivi du dispositif (cette année ayant été consacrée à la construction de chaque LéA).

Réaction de Nicolas Lechopier : renégociation du pacte science / société. 5 remarques sur les recherches que j'ai conduites sur les partenariats de recherches :

→ articulation recherche / action : articulation complexe ; acteurs attendent des chercheurs des ressources (y compris critiques) qu'ils puissent convertir en pouvoir d'agir ou en force de résolution de problème ; alors que les chercheurs tendent à déplacer ces ressources dans d'autres lieux, qui sont des lieux académiques. Ce décalage entre la recherche et l'action est un point sans cesse problématique ;

→ temporalité : difficulté sur les terrains ; la recherche et l'action ne se produisent pas dans le même temps ; avec la durée, cet enjeu de temporalité se règle (à force de travailler ensemble, chercheurs et acteurs parviennent à se synchroniser) ;

→ espace dans lequel se produisent ces recherches. Il a été dit que sortir d'une focale centrée sur le rapport enseignant / classe est un progrès ; je voudrais aussi indiquer que l'établissement scolaire est un espace dont les frontières sont fortement formalisées, mais les phénomènes observés ne s'arrêtent pas nécessairement aux frontières administratives de l'établissement. Cf réunion avec la MILDT : un établissement qui avait une pratique innovante l'avait dans une sous-équipe, le chef d'établissement qui changeait tous les deux ans se contentant de piloter l'expérimentation de loin ;

→ relations de pouvoir : il faut faire attention de ne pas être dans une relation d'exploitation, où les chercheurs valident les LéA pour avoir un gisement de données. Mais c'est important de prendre en compte et d'avoir un espace où se discutent les effets de légitimation mutuels qui se produisent dans ces processus de recherche, et ce que peut produire l'arrivée de chercheurs en termes de redistribution des relations de pouvoir. Il est nécessaire d'avoir des espaces ouverts pour discuter de ces questions ;

→ transférabilité : terme utilisé dans le domaine de la santé publique ; il existe de nombreuses pratiques innovantes, et le problème est de savoir comment on passe d'une expérimentation qui semble réussir dans un endroit, à d'autres lieux et notamment quels sont les facteurs qui font qu'une innovation peut être réappropriée par d'autres acteurs dans d'autres endroits. Dans le domaine de la santé publique, on dit qu'il n'y a pas assez de recherches sur ces phénomènes. Ce que les anthropologues appellent la restitution (le retour sur le terrain une fois les données traitées) : c'est un élément qui doit être prévu dès le départ ; les modalités par lesquelles ce que viennent faire les chercheurs dans un LéA doivent revenir vers les acteurs eux-mêmes ; c'est là que s'éprouve la dimension de co-construction des savoirs. Je voudrais mentionner une figure largement utilisée au Canada : figure de « courtier de connaissance », personnes dont la fonction est de se placer à l'articulation entre productions académiques et pratiques des acteurs. Ils ont la fonction de faire circuler les savoirs produits dans les établissements dans lesquels ils pourraient être utilisés. Ne pas simplement se contenter de croire qu'on va mettre ensemble les gens, mais d'essayer de réfléchir un peu plus sur les conditions permettant de favoriser la transférabilité des recherches.

B. Robert : si on réfléchit à l'articulation entre production de connaissance et traduction pour la formation des enseignants, il faut penser la fonction de « courtage » ; c'est probablement ce qui a manqué en France dans la connexion entre recherche et système éducatif. En Angleterre, etc, on a des centres de connaissance qui se sont spécialisés dans cette fonction de courtage, en mettant les

savoirs dans une forme appropriée pour les personnes qui en auront l'utilité ; l'AQE peut être cette interface. Il y a un besoin plus intellectuel que financier sur cette question ; quelqu'un qui sache traduire les contenus à destination du système éducatif (référentiels de formation, scénarios de formation, etc).

Y. Winkin : knowledge dissemination (cf. article travaillé par E. Sanabria : Marilyn Strathern *Experiments in interdisciplinarity*).

E. Sanabria : la question intéressante pour moi, c'est que mon projet ne porte pas sur un lieu scolaire ; cela pose des questions différentes – pour évoquer rapidement mon projet, celui-ci vient d'une recherche sur l'éducation au goût des jeunes (dans le cadre d'une réflexion sur l'éducation alimentaire) ; formation d'un réseau d'éducateurs au goût au niveau national, avec élaboration d'un référentiel, et un questionnement sur la pédagogie.

L. Trouche : un comité scientifique, pourquoi ?

Vie du réseau : une lettre des LéA. Vie du Comité scientifique ; quelle distribution des responsabilités ? Quelles questions de recherche et comment les traiter ?

Conclusion : nécessité de travailler, en Conseil Scientifique, sur la diffusion, la synthèse et l'accessibilité des productions du réseau LéA.

Y.Winkin : il faudra trouver une articulation entre comité scientifique et comité de pilotage. Les membres du CS pourront être davantage associés à l'établissement des critères de sélection des dossiers.

S. Fermigier : comment l'information est-elle passée, pour l'appel à candidatures ?

Réjane Monod-Ansaldi : comme l'idée est de partir d'une question de recherche, l'information est passée d'abord au niveau des équipes de recherche. On n'a pas communiqué spécifiquement auprès des établissements scolaires.

Luc Trouche : l'information est passée aussi par les CARDIE et, plus généralement, les correspondants académiques de l'IFÉ.

Cloture de la réunion, perspective d'un espace de travail du comité scientifique, sur le site des LéA, qui permette une discussion continue.

Annexe

Un compte rendu de la deuxième rencontre nationale des LéA (extrait du bulletin recherche de l'IFÉ n°11 de juin 2012)

Deuxième rencontre nationale des Lieux d'éducation associés à l'IFÉ

La 2^e rencontre des Lieux d'éducation associés à l'IFÉ s'est tenue le 30 mai. Plus de 60 participants (correspondants des LéA et des équipes de recherche, CARDIE et représentants institutionnels) ont échangé pour faire le bilan de cette première année d'expérimentation du dispositif et tracer les pistes de son amélioration pour l'année suivante. Luc Trouche, directeur de la recherche à l'IFÉ, a rappelé les grandes lignes du projet LéA, a souligné son importance et a transmis aux participants les idées fortes échangées la veille lors du premier comité scientifique des LéA (avec, en particulier, la présence de Patrick Demougin, président de la conférence des directeurs d'IUFM).



Bénédicte Robert, directrice du DRDIE (Département Recherche Développement, Innovation et Expérimentation du MEN), a exprimé l'intérêt du ministère de l'éducation nationale pour ce réseau, insistant sur les potentialités de diffusion des résultats obtenus à d'autres établissements scolaires. [Michel Grangeat](#), MCF en Sciences de l'éducation au [LSE](#) de Grenoble, a présenté le travail collectif entre enseignants, chercheurs et autres membres des LéA, dans le respect des rôles et du travail de chacun, en envisageant ses conséquences sur le développement professionnel des enseignants.

Les productions de cette première année, conventions signées ou en cours de signature, site public d'affichage des LéA, site collaboratif de travail pour le réseau, et carnets de bords permettant le suivi du dispositif, ont été présentées par le comité de pilotage. L'analyse des carnets de bord a permis de mettre en évidence l'importance de l'engagement des équipes dans le dispositif, ainsi que les retombées en termes de réflexivités et d'organisation pour la recherche. Des difficultés ont également été repérées et des solutions envisagées pour y remédier. Le fonctionnement particulier du LéA Moulin Sanquer, qui travaille l'utilisation de la visioconférence pour l'apprentissage des langues dans des écoles élémentaires bretonnes, a été détaillé lors d'une présentation à trois voix proposée par Brigitte Gruson, chercheuse correspondante IFÉ, Léna Sherr, enseignante correspondante LéA et Loïs Lefeuve, directeur de l'IUFM de Bretagne (photo ci-dessus) : la dynamique du dispositif, ses liens avec la formation initiale dans les IUFM, et ses implications sur les terrains ont été identifiés.

Cette 2^e rencontre était aussi l'occasion pour le réseau des LéA de s'élargir, les porteurs de nouveaux projets étant reçus, certains pour la première fois, dans la communauté des LéA. Le réseau s'organise en effet en deux cercles : le premier cercle correspond aux projets bien implantés, qui ont déjà expérimenté le dispositif en 2011-2012, et le deuxième cercle comprend les 23 nouvelles candidatures de LéA pour l'année scolaire prochaine. Ces 23 projets concernent à la fois des lieux scolaires et non scolaires, et des établissements d'enseignement supérieur. Ils sont issus du département recherche de l'IFÉ, mais aussi de l'AQÉ et du département de Médiation des savoirs, ou d'équipes de recherche associées à l'IFÉ, et parfois même de lieux d'éducation eux-mêmes. Gerald Niccolai, de l'UMR ICAR, a ainsi présenté le projet Comptoir des savoirs, mené par l'association de médiation scientifique « [les petits débrouillards](#) », qui enrichit le dispositif LéA par sa dimension associative, et non scolaire, et par son expérience de partenariat avec les collectivités territoriales. 15 des 23 nouvelles candidatures de LéA rejoignent le 1^{er} cercle, portant à un peu plus de 25 le nombre des LéA pour l'année scolaire prochaine. Les autres projets, tous très intéressants, poursuivent leur processus de construction à l'intérieur du 2^e cercle, en interaction avec le comité de pilotage et les premiers cercles des LéA.

L'après-midi a été consacré aux ateliers qui ont permis d'approfondir les questions de la dynamisation du réseau des LéA, des visées et des modalités d'utilisation du carnet de bord, et des rôles et statuts des correspondants LéA et IFÉ. La conclusion de cette journée conviviale a permis à Brigitte Gruson et Émilie Sanabria, toutes deux membres du comité scientifique, d'insister sur les liens à développer entre LéA et formation initiale et continue, et sur l'importance de bien définir les objectifs de ce dispositif, et de lui accorder les moyens correspondants (les ressources de cette journée, en particulier les vidéos des conférences, seront bientôt disponibles sur le [site des LéA](#))

Contact IFÉ : Réjane.Monod-Ansaldi@ens-lyon.fr